



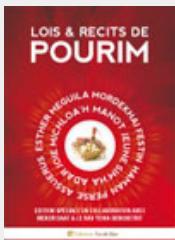
Nidda

Michna 9 - Chapitre 9

קַיְתָה לִמְדָה לְהִוָּת רֹאֶה בְּתַחֲלַת הַוְּסָתָות, כֹּל הַטְּהָרוֹת שְׁעֵשֶׂתָה בְּתוֹךְ הַוְּסָתָות, טְמִיאוֹת. בְּסֹוף הַוְּסָתָות {כְבָ}, כֹּל הַטְּהָרוֹת שְׁעֵשֶׂתָה בְּתוֹךְ הַוְּסָתָות, טְהוֹרוֹת. רַبִּי יוֹסֵי אָזֶר, אַף יָמִים וּשְׁעָוֹת, וּסְתָוֹת. קַיְתָה לִמְדָה לְהִוָּת רֹאֶה עִם קָנֵץ הַמְּפֻהָה, אַיִּנה אַסּוּרָה אֶלָּא עִם קָנֵץ הַמְּפֻהָה. רַבִּי יְהוּדָה אָזֶר, כֹּל הַיּוֹם שְׁלָה:

Si elle a l'habitude de voir régulièrement du sang au début de son cycle, tous les objets purs qu'elle a touchés pendant son cycle sont impurs. Si elle a l'habitude de voir régulièrement du sang à la fin de son cycle, tous les objets purs qu'elle a touchés pendant son cycle sont purs. Rabbi Yossé dit : même les jours et les heures peuvent être des signes de cycles réguliers. Si elle a l'habitude de voir régulièrement du sang à certains jours ou à certaines heures, elle peut établir un cycle régulier sur cette base. Si par exemple elle a l'habitude de voir régulièrement du sang au lever du soleil, elle n'est pas interdite jusqu'au lever du soleil. Rabbi Yehoudadit : toute la journée lui appartient. Si elle n'a pas vu de sang après le lever du soleil, elle est autorisée à voir son mari pendant toute la journée, mais pas la nuit précédente.

Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégoula d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions